

AR PREFECTURE

006-210601365-20200110-2020100103-DE  
Regu le 15/01/2020

MAIRIE DE SOSPEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE SOSPEL

SEANCE DU 10/01/2020

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE DIX JANVIER A 18H30

Délibération 2020-10-01-03

Le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine THOURET, Maire

	Présent(e)	Absent(e)	Procuration		Commentaires
			Donnée	Nom du Mandataire	
Marie-Christine THOURET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Jean-Pierre PEGLION	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Isabelle OSCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Dominique LAURENT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Christine THOURET	
Henriette ROYAL CALCAGNO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Christophe BRUNENGO	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Démissionnaire
Cathy CLERMONT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Dominique CESARINI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Cathy LEHMANN-SOULIE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Lionel GUIDI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédéric SOFFIOTTI	
Florence BERLOTTI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Jean- Louis GALLO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Pascale BAFFIE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Frédéric SOFFIOTTI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Thierry GRIMONT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Eliane CAMOSSETTO	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Florence BERLOTTI	
Stéphane COTTA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Pvr donné au démissionnaire
Maryse PINEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Frédéric BISSIAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Florence ARNOLD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Adrien BERGES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Martine FERRERO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Richard COLSON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Bertrand MORIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Arnaud POGGI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Franck ROSTAGNI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Roseline VALLAGHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Secrétaire de Séance : Madame Florence BERLOTTI

**OBJET : Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité – Délibération de principe**

Madame le Maire propose la mise en œuvre du droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux.

AR PREFECTURE

006-210601365-20200110-2020100103-DE  
Reçu le 15/01/2020

Dans l'espèce, il s'agit d'une délibération de principe car la validation de ce périmètre ne pourra se faire qu'après avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers compétentes et l'établissement d'un diagnostic analysant la situation du Commerce et de l'artisanat sur ce périmètre.

Outil efficient pour préserver l'équilibre commercial de son centre-village et agir sur la cohérence de son offre commerciale, l'instauration de ce périmètre de sauvegarde n'est pas l'expression d'une volonté d'empiéter sur la liberté du commerce, mais bien d'agir dans l'intérêt général, afin de préserver le linéaire commerçant.

Le principe est simple : lorsqu'un compromis de vente est signé, la ville est informée par le notaire. Si l'activité du repreneur entre dans le référentiel qu'elle s'est fixé, elle renonce à son droit de préemption et la vente se fait, si elle juge au contraire que l'offre ne correspond pas à ses critères de diversité commerciale, elle se porte acquéreur du fonds de commerce.

Madame le Maire propose que le principe de la mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité soit validé et qu'elle soit autorisée à saisir La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers compétentes en prenant pour périmètre de sauvegarde les voies suivantes :

- Avenue Jean MEDECIN
- Rue de la République
- Rue Saint-Pierre
- Place Saint-Pierre
- Rue Saint- Michel
- Place Saint-Michel
- Placette des Pastoris
- Place Saint Nicolas

Le dossier sera représenté en conseil municipal après validation par les Chambres consulaires susvisées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 13 voix Pour, 5 Voix Contre et 6 Abstentions

#### **DECIDE**

DE VALIDER le principe de la mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité sur le périmètre suivant :

- Avenue Jean MEDECIN
- Rue de la République
- Rue Saint-Pierre
- Place Saint-Pierre
- Rue Saint- Michel
- Place Saint-Michel
- Placette des Pastoris
- Place Saint Nicolas

AR PREFECTURE

006-210601365-20200110-2020100103-DE

Reçu le 15/01/2020

D'AUTORISER Madame le Maire à saisir la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers compétentes

PRENDS ACTE que le dossier sera représenté en conseil municipal après validation par les Chambres consulaires susvisées.

Ainsi fait et délibéré, l'an, mois et jour que dessus.

Le Maire,



Votes		Commentaires
Pour	13	
Contre	05	
Abstention	06	